SECRET

2019 Annual Meeting with SIRC Committee Members
Director Opening Remarks
January 23, 2019

- We are genuinely pleased to host SIRC for this annual meeting at the Service. We strive to maintain professional and collaborative relationships with the Committee members and SIRC staff. As I have said before, we believe SIRC plays an essential role in helping the Service fulfill its mandate while protecting the rights of Canadians.

- The Executive Committee held a strategic planning retreat last June to develop the long-term vision for the Service and to design strategic priorities that will advance the organization. With a complex and rapidly evolving threat environment, the constant evolution of technology and its role in how the Service fulfills our mandate, and the potential of further changes to our authorities via C-59, discussions were driven by a number of different pressures. Following input from employees across the Service, the Executive Committee defined the guiding strategic themes in the *CSIS Strategic Plan 2018-2021*: **Relevance; Excellence; and, Confidence.**

- In order for the Service to achieve these themes, we have identified five strategic priorities:
  1. Sustainable workforce
  2. Optimize the intelligence cycle
  3. Modernize authorities
  4. More efficient organization
  5. Modernize technology

- For the first time, each priority has an Executive Committee member champion with defined and action-oriented goals. The champions are responsible for working with other senior executives to ensure priority deliverables are completed. I mention these as the topics we will cover today all relate directly to the strategic priorities that have been established. These priorities will guide resource allocations and drive business planning for and will enable us to address many of the complex issues that we will discuss today.

- In my role as Director, I am guided by the overarching objective of supporting excellence in fulfilling the Service's core mandate of investigating and advising Government of threats to the security of Canada.

- To pursue its mandate effectively, the Service must be confident in its authorities and capabilities. Ever evolving technological and legal developments have an impact on the Service's ability to undertake operational activities. In response, the Service has undertaken significant modernization efforts, including proposing changes to its authorities in Bill C-59 *(An Act respecting national security matters)*. Going forward, ensuring that Service employees have an updated legal framework and tools in place to carry out their mission will continue to be an essential priority.

"PROCESSED UNDER THE PROVISIONS OF THE PRIVACY ACT AND/OR ACCESS TO INFORMATION ACT"
« RÉVISÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET/OU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION »
"PROCESSED UNDER THE PROVISIONS OF THE PRIVACY ACT AND/OR ACCESS TO INFORMATION ACT"
« RÉVISÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET/OU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION »

- Maintaining and strengthening public confidence in the Service is another key objective. The public has clearly indicated that they expect their security and intelligence community to be more accountable. While recognizing a certain level of secrecy is essential to CSIS' work, the Service is committed to increasing public awareness in part through engagement with communities and stakeholders across Canada. For example, on December 4, 2018, I delivered remarks to the Economic Club of Canada with this goal in mind.

- CSIS' engagement with its review bodies will also contribute to increased accountability. We have had the opportunity now to work with both SIRC and NSICOP and I feel this additional level of review will further enhance our accountability to Canadians.

- Accountability also must be led by example, and start at the top. During my first year as Director, I have been committed to supporting CSIS employees by fostering and maintaining a healthy, respectful and productive workplace. I have endeavoured to update employees regularly on progress in the implementation of CSIS' *Action Plan for a Healthy and Respectful Workplace,* believing that transparency is paramount as we pursue improvements to our work environment.

- Finally, I want to end by saying that, despite the complex challenges we face, the Service has not lost sight of its mandate to investigate threats to the security of Canada. CSIS will leverage its experience and expertise to ensure that it has the information it needs to advise the Government of Canada. CSIS must and will continue to investigate the threat of terrorism as Canada is not immune to this threat to its national security. Additionally, CSIS must also prioritize activities by hostile states that can have a corrosive effect on our democratic systems and institutions as this is now one of the biggest threats to Canadian interests.

- Again, I welcome you to the Service and I look forward to a productive day of presentations and discussion.

Réunion annuelle de 2019 avec les membres du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS)
Mot d'ouverture du directeur
23 janvier 2019

- Nous sommes vraiment très heureux d'accueillir le CSARS à l'occasion de cette réunion annuelle au Service. Nous nous efforçons de maintenir des relations professionnelles et axées sur la collaboration avec les membres et le personnel du Comité. Comme je l'ai déjà dit, nous croyons que le Comité joue un rôle essentiel en aidant le Service à exercer son mandat et à protéger les droits des Canadiens.

- Le Comité de direction a tenu une retraite de planification stratégique en juin dernier dans le but d'établir la vision à long terme du Service et de définir les priorités stratégiques qui feront évoluer l'organisation. Compte tenu de la complexité et de l'évolution rapide du contexte de la menace, des avancées technologiques constantes et de l'influence qu'elles ont sur la façon d'exécuter le mandat du Service, de même que de la possibilité que d'autres changements soient apportés à nos pouvoirs dans le cadre du projet de loi C-59, des discussions se sont imposées. À l'aide de commentaires recueillis auprès des employés, le Comité de direction a défini les thèmes stratégiques directeurs dans le Plan stratégique du SCRS pour 2018-2021, soit **la pertinence, l'excellence et la confiance.**

- Nous avons donc établi cinq priorités stratégiques à l'appui de ces thèmes :
  1. Établir un effectif durable
  2. Optimiser le cycle du renseignement
  3. Moderniser les autorisations
  4. Améliorer l'efficacité de l'organisation
  5. Moderniser la technologie

- Pour la première fois, chaque priorité a pour champion un membre du Comité de direction ayant des buts définis et axés sur l'action. Les champions doivent travailler avec d'autres cadres supérieurs, afin de pouvoir mener à bien les livrables associés aux priorités. J'aborde la question puisque les sujets dont nous traiterons aujourd'hui se rapportent directement aux priorités stratégiques que nous avons établies. Ces priorités nous aideront à répartir les ressources et à orienter la planification des activités, ce qui nous permettra de surmonter les nombreux enjeux complexes dont nous parlerons aujourd'hui.

- En tant que directeur, je me fonde sur l'objectif fondamental qui consiste à soutenir l'excellence dans l'exercice du mandat premier du Service, à savoir mener des enquêtes et conseiller le gouvernement en ce qui concerne les menaces pour la sécurité du Canada.

- Pour exercer son mandat efficacement, le SCRS doit avoir confiance en ses moyens et ses pouvoirs. Les contextes technologique et juridique évoluent sans cesse, ce qui a une incidence sur la capacité du Service de mener ses activités opérationnelles. Ainsi, le Service déploie de vastes efforts de modernisation, par exemple en proposant des changements aux pouvoirs que lui confère le projet de loi C-59 *(Loi concernant des*

questions de sécurité nationale). Dans l'avenir, il aura comme priorité essentielle de s'assurer que ses employés disposent d'un cadre juridique à jour et des outils nécessaires pour remplir leur mission.

- Un autre objectif clé consiste à maintenir et à renforcer la confiance de la population à l'égard du Service. Les citoyens ont indiqué clairement qu'ils s'attendent à une responsabilisation accrue de l'appareil du renseignement et de la sécurité. Bien qu'un certain niveau de confidentialité soit essentiel à ses activités, le Service est déterminé à mieux informer la population et, pour ce faire, il entend notamment se rapprocher des communautés et des intervenants au Canada. Par exemple, le 4 décembre 2018, j'ai prononcé un discours devant l'Economic Club of Canada à cette fin.

- Qui plus est, la collaboration entre le SCRS et les organismes de surveillance favorisera une responsabilisation accrue. Nous avons eu la possibilité de travailler en collaboration avec le CSARC et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. J'ai le sentiment que ce niveau d'examen supplémentaire nous permettra d'améliorer notre reddition de comptes envers les Canadiens.

- En matière de responsabilisation, il faut savoir donner l'exemple, a fortiori dans les plus hauts niveaux de gestion. Pendant la première année où j'ai rempli les fonctions de directeur, je me suis appliqué à soutenir les employés en favorisant et en maintenant un milieu de travail sain, respectueux et productif. Je me suis efforcé de les informer régulièrement de l'état d'avancement du Plan d'action du SCRS pour un milieu de travail sain et respectueux, car, à mon avis, la transparence est essentielle lorsqu'il s'agit d'améliorer le milieu de travail.

- Finalement, je veux terminer en disant que malgré les enjeux complexes avec lesquels il doit composer, le Service n'a pas perdu de vue son mandat, à savoir d'enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada. Le SCRS mettra son expérience et son savoir-faire à contribution afin de s'assurer d'avoir l'information dont il a besoin pour conseiller le gouvernement du Canada. Il doit continuer et continuera d'enquêter sur les menaces terroristes, car le Canada n'est pas à l'abri de cette menace pour sa sécurité nationale. De plus, le SCRS doit prioriser les activités menées par des États hostiles susceptibles d'avoir un effet corrosif sur nos systèmes démocratiques et nos institutions, car il s'agit là de l'une des plus grandes menaces envers les intérêts canadiens.

- Je vous souhaite encore une fois la bienvenue au Service et je me réjouis à l'idée d'avoir une journée productive d'exposés et de discussions.